



Paris, le 1^{er} mars 2012

Sébastien SIHR
Secrétaire Général

À

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation Nationale, de la
Jeunesse et de la Vie Associative
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Alors que les Inspecteurs d'académie officialisent les mesures de carte scolaire imposant la suppression de 5 700 emplois au budget 2012, il nous est possible, aujourd'hui, de dresser un panorama des conditions de préparation de la rentrée prochaine.

Force est de constater que l'engagement présidentiel de maintenir à la rentrée 2012 le même nombre de classes qu'en 2011 n'est pour l'instant pas tenu.

Les chiffres collectés par le SNUipp-FSU, suite aux arbitrages rendus par les Inspecteurs d'académie à l'issue des CTS (Comité Techniques Spéciaux) et des CDEN (Conseils départementaux de l'éducation Nationale), font clairement apparaître un solde entre ouvertures et fermetures de classes largement négatif. Pour l'heure, dans 95 départements, nous comptabilisons la disparition de 1407 classes.

S'y ajoutent la suppression de 1949 postes d'enseignants spécialisés ainsi que 846 postes de remplaçants, 100 de maîtres formateurs en charge de l'accompagnement des enseignants stagiaires, 143 conseillers pédagogiques et 460 postes de soutien en éducation prioritaire. Non seulement, ces mesures ne permettent pas d'absorber la dynamique démographique au primaire mais elles vont laisser sur le bord du chemin les élèves les plus en difficultés.

Toute les familles sont attachées à la sincérité des engagements pris envers l' école et l'avenir de leurs enfants. En conséquence, Monsieur le Ministre, je vous demande de procéder à la révision des mesures de carte scolaire 2012. Dans tous les départements, les instances compétentes doivent à nouveau être réunies afin de réexaminer toutes les mesures de fermetures de classes et de postes. Afin de respecter la promesse du chef de l'Etat pris devant l'ensemble de la Nation, je vous demande de geler les suppressions de postes pour le primaire à la rentrée 2012.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Sébastien SIHR